

Pour une meilleure

Complémentarité syndicale Salariés et Retraités,

Deux motivations profondes, et trois champs de réflexion

Portés par l'UTR71 au nom de laquelle je m'exprime.

Intervention soutenue solidairement par les 7 autres UTR de la Région BFC.

Deux motivations profondes :



1. Première motivation : la faible présence des retraités dans l'univers syndical.

La CFDT, avec plus de 600.000 adhérents, ne compte qu'un peu plus de 40.000 adhérents retraités, soit environ 6,5% alors que selon les ratios Actifs/Retraités ils devraient être 220.000 (37%). (En CFDT-BFC, les 8 UTR regroupées constitueraient, avec leurs 25.000 cotisations, son premier syndicat, avec 7,5% des adhérents).

Cette perte en ligne de 80%, est-ce une fatalité ou un confort pour nous, syndicalistes, à rester dans le champ structurant du contrat de travail,

2. **Deuxième motivation :** la conviction que si **gagner sa retraite** est un objectif syndical salarié bien légitime, **défendre et conserver sa retraite** constituera un combat redoutable dans les toutes prochaines années, **pour tous, retraités et salariés.**

Trois champs de réflexion.

1. Premier champ : La Convention URI/URR signée fin 2024 :

Mon collègue de l'UTR39 en a parlé, je ne peux ici, qu'en rappeler l'importance.

2. Deuxième champ : La « Rupture » provoquée par le passage du statut de salarié au statut de retraité :

Qu'on le veuille ou non, **qu'on se l'avoue ou pas**, le passage de la vie professionnelle active au statut de retraité, représente un vrai changement, professionnel, personnel, social,

Or, le changement est, par essence, déstabilisant. Il y a deux façons de le traiter

- **le changement par la rupture :** brutal, il priorise la structure au détriment de l'individu

- **le changement par l'accompagnement :** moins tranchant, il donne à l'individu le temps de s'y accommoder.

Notre système de passage statutaire soudain, d'une fédé d'actifs à une UCR de retraités, ne rajoute-t-il pas de la rupture à la rupture ?

Mais, basculer chez les retraités, pour y faire quoi ? Il est à réfléchir que le changement puisse se faire en biseau, qu'un statut prenne progressivement la place du précédent, en permettant à chacun de quitter son univers professionnel tout en découvrant la richesse et la vitalité bien réelles des syndicats de retraités, **charge à ces derniers, de montrer ce qu'ils ont en rayon !** Dans le mouvement progressif ainsi induit, quand le pied professionnel quitte son champ, le pied retraité a déjà pris ses marques. On ne se retrouve pas en lévitation !

3. Troisième champ : Le combat qui vient pour gagner et **garder sa retraite.**

La CFDT se doit d'être forte dans sa représentation des retraités car les nuages s'amoncellent, qui annoncent non plus seulement des batailles pour **maintenir un droit d'accès digne à la retraite**, (cf. les manifs de 2023, combat des salariés où les retraités ont montré leur forte solidarité), mais des combats pour **conserver une retraite digne.**

Très bientôt, on ne se contentera plus de réduire les conditions d'accès, ce sont les acquis qu'on cherchera à réduire !

Ces nuages qui s'amoncellent et qui convergent, sont de trois ordres :

- D'Ordre Démographique :

Le ratio Actifs sur Retraités se dégrade, c'est un fait objectif démontré inéluctablement par le croisement récent des courbes naissances/décès.

- D'Ordre Economique :

C'est la conséquence directe de l'orientation de **l'économie et de la production**. Nous sommes fiers, nous syndicalistes, de dire que le **système social est financé par le travail**. Il est plutôt financé par la **rémunération des travailleurs et de leur travail**. L'automatisation de la production a **augmenté la productivité au détriment de la masse salariale** et les robots remplacent les travailleurs sans apporter la moindre recette au système social. **L'Intelligence Artificielle amplifiera le phénomène**, confortée par la tendance constante et très négative, du **partage de la valeur au profit du capital**.



- D'Ordre Philosophique :

Si notre société a longtemps respecté les anciens, ceux qui l'ont fabriquée, **nous devons et devons déjà faire face à une nouvelle sorte de penseurs du monde économique et philosophique** pour qui « *la reconnaissance n'est qu'une maladie du chien qui ne se transmet pas à l'homme* » et qui font porter aux anciens, le péché final de couter trop cher **aux autres**. C'est un peu comme pour les actifs cinquantenaires qui coutent trop cher, qu'on sort du circuit productif en les mettant au chômage. **Mais les retraités, qu'en faire ?** pas d'alternative pour eux, autre que baisser leur pension !

Opposer les générations en expliquant que les jeunes sont victimes de l'opulence prétendue des anciens, voilà le leitmotiv de nos nouveaux penseurs !

Mieux ! N'a-t-on pas vu, un « éminent philosophe » se faire une belle place sur les plateaux des chaînes d'infos en plein COVID, pour critiquer le confinement en expliquant qu'il était foncièrement injuste de limiter la liberté d'aller et venir aux jeunes sous le prétexte de sauvegarder la vie des anciens qui, déjà bien fragiles, n'étaient somme toute pas si loin d'atteindre leur propre échéance !!!

Avant on se limitait à la bonne querelle qui opposait les jeunes cons et les vieux cons, **mais il y avait du respect et de l'affection là-dedans !** Maintenant, place aux calculs de nos technos sortant d'école, espèces à sang froid, dont les têtes portent plus la signature d'un tableau Excel que celle d'une vie de labeur !

Voilà pourquoi nous pensons que la CFTD qui est devenue première organisation syndicale grâce à la clarté et au courage de ses analyses, doit travailler à tous ses niveaux et dans toutes ses structures pour remédier à la fuite d'adhérents au moment du départ la retraite.

Merci.

Le Secrétaire Général de l'UTR71

Paul MARCONOT

 **Congrès URI BFC 13 et 14 janvier 2026** 



La délégation de l'UTR71 :
De gauche à droite :

- Catherine BERTHIER
- Paul MARCONOT
- Maryline MARTIN
- Dominique ALBERTO

 **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE**